



Note synthétique de politique

Les femmes sur le marché du travail au Maroc : faible participation et forte précarité

Août 2014

Cette note présente une analyse de la situation de l'emploi des femmes au Maroc, ainsi que les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour assurer l'égalité des travailleuses et des travailleurs. Elle formule également des propositions pour renforcer la prise en compte du genre dans les politiques publiques.

La politique de l'emploi au Maroc doit tenir compte de la situation particulière des femmes. Il existe en effet un fort déséquilibre entre la participation des hommes et des femmes au marché du travail : un quart des femmes y participent contre trois-quarts des hommes.

Outre cette exclusion du marché du travail, les femmes sont fortement touchées par la précarité du travail, notamment en milieu rural et dans le secteur informel.

1- Analyse de la situation des femmes sur le marché du travail

Source de pauvreté et d'exclusion, les disparités hommes/femmes - au même titre que les autres disparités selon l'âge, le lieu de résidence, le niveau de qualification - ont un impact négatif aussi bien sur les femmes elles-mêmes que sur la croissance et le développement économique du pays.

Les femmes participent très peu au marché du travail

Seule une femme sur quatre est active (c'est à dire employée ou au chômage) alors que trois hommes sur quatre sont actifs (15 ans et +). La participation des femmes au Maroc est une des plus faibles de la région MENA. Le taux d'activité global (les deux sexes) enregistre une baisse au cours des dernières années (48,3% en 2013 contre 53,1% en 2000) et notamment le taux d'activité des femmes (25,1% en 2012 contre 30,3% en 1999). Le taux d'activité des femmes est encore plus faible dans les villes : 17,5% en 2013 contre 36,8% dans les campagnes.

Le taux d'activité des femmes est plus élevé chez les diplômées de niveau supérieur, mais reste inférieur à celui des hommes actifs diplômés du supérieur (48,8% contre 72,1% chez les hommes).

Le taux d'emploi des femmes est autour de 23% et a baissé sur la dernière décennie (24,5% à 22,7% entre 2000 et 2012).

Le taux de féminisation de l'emploi reste stable autour de 26%, alors que la population active occupée a augmenté au rythme annuel de 1,4% depuis 2000.

Pourquoi les femmes participent moins au marché du travail ?

La très faible participation des femmes au marché du travail a plusieurs origines : la structure du marché de l'emploi marqué par une grande informalité et par le sous-emploi ; la division sexuelle patriarcale du travail ; l'allongement de la scolarité des femmes (en milieu urbain surtout) ; un accès plus faible à la formation et l'inadaptation des cursus de formation des femmes aux besoins du marché du travail (dans la mesure où elles sont fortement présentes dans des filières marquées comme en adéquation avec leur responsabilités familiales) ; les pratiques discriminatoires sur le marché du travail ; la faible socialisation du travail des femmes ainsi que bien d'autres facteurs qu'il faut encore analyser de façon précise.

La situation matrimoniale et, surtout, la présence d'enfants, est un facteur déterminant l'activité des femmes à niveau éducatif faible et moyen. Les femmes mariées participent moins au marché du travail que les femmes célibataires ou divorcées, notamment en ville. Le taux d'activité des femmes rurales mariées est quatre fois plus élevé que celui de leurs paires urbaines.

Les femmes sont peu présentes sur le marché du travail et leur participation est plus volatile : elles sont touchées plus fortement en temps de crise (chômage ou réduction du temps de travail) car elles ont moins de dotations en capital humain, financier et social, nécessaire pour faire face aux effets de la crise.

L'intervention du gouvernement pour contrer l'ensemble de ces facteurs est indispensable.

Les femmes sont plus touchées par le chômage

Les femmes représentent près de 28 % des chômeurs alors qu'elles représentent un quart des actifs. Le taux de chômage au niveau national a baissé depuis 2000 et c'est en partie à cause du retrait du marché du travail de certaines catégories d'actifs, notamment les femmes.

Ce retrait du marché du travail ne s'explique pas uniquement par la progression relative de la scolarisation : l'effet de découragement est relativement important sur un marché du travail déprimé, notamment de la part des femmes de niveau scolaire primaire et secondaire.

La population féminine diplômée est celle qui est le plus touchée par le chômage, soit près de 24% des femmes actives diplômées contre 14% chez les hommes diplômés, en 2012. En milieu urbain, l'écart des taux de chômage entre jeunes et adultes est plus accentué chez les hommes que chez les femmes. Le taux de chômage des femmes âgées de 25 à 45 ans est plus élevé que celui des hommes de la même tranche d'âge et il est plus proche du taux de chômage des jeunes femmes (15-24 ans). Les femmes actives sont ainsi plus touchées par le chômage.

Les disparités du chômage selon le genre sont fortes surtout en zones urbaines où 20,4% des femmes actives sont au chômage contre 12,3% des hommes actifs en 2013. Les femmes actives citadines sont les premières à subir les ajustements en cas de crise économique alors qu'en milieu rural le sous-emploi et l'emploi non rémunéré des femmes prédominent.

La qualité des emplois occupés par les femmes est très faible, en particulier en milieu rural

En milieu rural, 7 travailleuses sur 10 sont occupées dans l'emploi non rémunéré et ne relèvent donc d'aucun régime de travail ou de couverture sociale, alors que l'emploi non rémunéré concerne 22,1% de la population active occupée au niveau national et 40,7% des travailleurs ruraux en 2012.

En milieu rural, 75,5% des femmes rurales âgées de 15 ans et plus sont sans niveau scolaire contre 19,3% en milieu urbain en 2012. Seules 0,7% ont un niveau supérieur contre 28% dans les villes.

Le bénéfice d'une couverture médicale ne concerne qu'une petite partie de la population active occupée au niveau national et encore moins les femmes : le **taux d'affiliation à un régime d'assurance maladie varie entre 46% chez les femmes actives en milieu urbain en 2012 et seulement 1% chez les femmes actives en milieu rural** ; le taux de couverture contre les risques liés au travail est encore plus faible si l'on intègre les autres risques tels les accidents de travail ou la vieillesse.

L'emploi des femmes est concentré dans des secteurs d'activité spécifiques, et généralement de bas niveau exigeant moins de qualifications. Une majorité de femmes travaille dans l'agriculture (6 femmes sur 10) contre seulement 28% dans les services. La part des femmes travaillant dans l'industrie reste faible (autour de 12%). En milieu urbain, plus des deux-tiers des femmes travailleuses sont dans les services alors qu'en milieu rural plus de 9 femmes sur 10 travaillent dans le secteur primaire (agriculture, forêts et pêche).

S'agissant de la profession exercée, près de 6 femmes sur 10 travaillent comme ouvrières, 9,6% comme artisanes ou ouvrières qualifiées contre 11,5% comme exploitantes agricoles, pêcheuses ou forestières et seules 2,2% des femmes travaillent comme cadres supérieurs (HCP, 2012).

Les femmes sont les plus désavantagées en termes de mobilité sur le marché du travail

Les femmes accèdent à peu d'opportunités de mobilité à cause de la faiblesse de leur capital humain : elles sont condamnées à rester dans le secteur informel - plus souvent dans l'emploi non rémunéré - où la précarité domine.

Les femmes ont un niveau de qualification plus faible : seulement un tiers des femmes actives sont diplômées contre 42% chez les actifs hommes et 7 femmes sur 10 sont touchées par l'analphabétisme en milieu rural.

Les transitions entre emplois informels et formels sont plus faibles pour les femmes que pour les hommes. Aussi, la transition vers de meilleurs statuts (saliariat, le travail à son propre compte) concerne surtout les hommes, alors que pour les femmes, la tendance est négative : dans un cas sur deux, leur mobilité se produit entre l'inactivité et le travail non rémunéré, notamment en milieu rural.

Les femmes rurales forment le groupe le plus mobile, mais aussi le groupe le plus défavorisé : les transitions ascendantes à destination de meilleurs statuts sur le marché du travail sont plus élevées chez les hommes que chez les femmes.

Le Maroc a pris de nombreuses initiatives pour améliorer le statut et les conditions des femmes au cours des dernières années, dont :

- La constitutionnalisation du principe de non-discrimination en fonction du genre et celui de l'égalité et de la parité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines (2011) ;
- La création d'une autorité constitutionnelle pour la parité et la lutte contre toutes formes de discriminations (projet de loi en cours) ;
- L'adoption d'un nouveau Code de la famille (2004) ;
- L'élaboration d'une loi réglementant le travail du personnel de maison (en cours d'adoption par le Parlement) ;
- La ratification des conventions internationales et retrait, en 2011, de ses réserves sur l'article 9 et 16 de la CEDAW1 ;
- La budgétisation sensible au genre ;
- L'adoption du Plan Gouvernemental pour l'égalité en vue d'opérationnaliser la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité (2012) ;
- La mise en place d'un dispositif de suivi communautaire sensible au genre ;
- La mise en œuvre de programmes en faveur de l'autonomisation de la femme ;
- La mise en place de mesures et programmes favorisant la participation politique et la lutte contre les violences fondées sur le genre.

2- Quel soutien à l'emploi des femmes ?

Malgré les initiatives très positives des dernières années et les réformes substantielles du cadre législatif, les programmes d'emploi existants ne prennent pas suffisamment en compte les contraintes spécifiques auxquelles les femmes sont confrontées : forte concentration dans des secteurs et branches d'activités, difficultés à accéder à des postes plus qualifiés à l'intérieur des secteurs d'activités, discriminations salariales, etc.

Les programmes spécifiques ou actions ciblées en faveur des femmes restent limitées. En dépit de l'exclusion évidente dont elles sont victimes, peu de mesures ont été prévues pour favoriser l'emploi des femmes.

Certains programmes ont insuffisamment ciblé les femmes, comme le programme Moukawalati pour la promotion de l'auto-emploi dans lequel la proportion des bénéficiaires hommes est trois fois plus forte que celle des bénéficiaires femmes

3- Principales propositions : une stratégie de l'emploi pour traiter les disparités selon le genre observées sur le marché du travail

La faible participation des femmes au marché du travail et les difficultés spécifiques auxquelles elles sont confrontées sont des éléments fondamentaux que la SNE doit traiter de façon transversale et spécifique :

Cibler de façon explicite et chiffrée les bénéficiaires femmes des programmes d'appui à l'insertion sur le marché du travail et renforcer les capacités de l'ANAPEC et des autres organismes d'intermédiation sur le marché du travail auprès des femmes pour lesquelles des mesures volontaristes et spécifiques doivent être mises en place.

Renforcer la promotion et la visibilité des femmes au travail : représentation collective, postes de responsabilité, stabilité de l'emploi, lutte contre les rôles stéréotypés de genre ... etc.

Améliorer l'employabilité des femmes :

- adapter la formation aux besoins des femmes actives ;
- mettre en place un système de formation en cours d'emploi adapté aux responsabilités familiales ;
- adapter le système d'apprentissage aux contraintes et besoins des femmes ;
- développer les stages d'insertion à l'emploi ;
- cibler les interventions en faveur des groupes désavantagés notamment les femmes non scolarisées, non qualifiées et les femmes rurales (formations complémentaires, expériences professionnelles en milieu de travail, dispositifs d'insertion professionnelle au sein des entreprises privées, etc).

Tenir compte des besoins spécifiques des femmes actives en termes de mobilité sur le marché du travail, en particulier les femmes non qualifiées et défavorisées

Appuyer les secteurs économiques porteurs d'emplois pour les femmes (textile habillement, services...) et prendre des mesures pour accroître la présence des femmes dans les secteurs à plus forte valeur ajoutée, et favoriser l'accès à l'économie formelle.

Développer des mesures visant à accroître l'activité rémunérée des femmes, notamment en luttant contre les discriminations, levant les difficultés et les obstacles auxquels elles sont confrontées, accroissant leurs ressources et capacités productives et préconisant les mesures visant à aider les familles à deux actifs à mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

Mieux impliquer les acteurs locaux et les associations socioprofessionnelles de femmes dans la formulation et la mise en œuvre des politiques actives du marché du travail

Soutenir les associations de femmes qui œuvrent pour l'émancipation économique des femmes (par la création d'entreprises, l'exercice des droits des travailleuses, l'expression de leurs exigences).

Prendre des mesures qui visent expressément à améliorer l'emploi, la productivité et les conditions de travail dans l'économie informelle : la promotion de l'auto-emploi, du travail indépendant et l'encouragement du microcrédit ciblés sur les petites ou micro entreprises à gestion familiale dont une partie non négligeable est gérée par des femmes.

Renforcer la connaissance des facteurs entravant l'accès des femmes au marché du travail ainsi que le système statistique et de suivi-évaluation pour disposer de statistiques ventilées par sexe pour mieux suivre et évaluer les évolutions du marché du travail, tout comme l'impact des politiques d'emploi en faveur des femmes.